

**Collectif Vercors-Trièves pour la promotion et la défense
Des sports d'hiver à Gresse-en-Vercors**

Conseil d'administration du 29 janvier 2021 à 16 heures

Présents : Michel Bouzid, Alex Lefèvre, Michel Pécou, Laurent Lesec, Pepette Chomat, Jean-Yves Repellin, Patricia Grillet, Gilles Calvez, Alain Rougale, Daniel Niot, Bernard Freydier.

- 1) Statuts : Nous avons reçu le récépissé de déclaration de création de l'association n° W381025491 au 18 janvier 2021 ainsi que sa publication au Journal Officiel, annonce n° 646 du mardi 26 janvier 2021. Ces documents vont permettre au trésorier d'ouvrir un compte au Crédit Agricole de Monestier.
A ce jour, l'association compte 203 adhérents.

- 2) Site : Gilles a travaillé sur ce projet avec Marine, Thomas et Sylvain. Il présente aux membres du CA son architecture et son adresse : <https://www.neigeagresse.fr>
Les administrateurs remercient le groupe pour cet excellent travail. Ils se donnent cette fin de semaine pour apporter leurs éventuelles remarques ou corrections.
Le site comprend :
 - une page d'accueil.
 - un historique avec le bulletin d'adhésion, le pouvoir de représentations, les statuts.
 - Les comptes rendus.
 - Les documents à consulter avec le questionnaire-sondage et de très nombreuses informations et explications sur la neige de culture, le travail des jardiniers de la neige, les évolutions climatiques... l'affiche et le logo du collectif.
 - L'agendaLe site est illustré par de nombreuses photos...

- 3) Questionnaire sur les motivations des résidents
Jean-Pierre Aubert et Philippe Bougon ont proposé un questionnaire que le CA valide avec l'ajout de deux dernières questions : la première après la question n° 7 - Etes-vous favorable à la réalisation de la dernière tranche des "enneigeurs" sur la piste des Chamois pour pérenniser le ski alpin à Gresse ?
La seconde serait un éventuel complément à la question n° 8 - Pensez-vous que ces nouveaux enneigeurs permettront à la station de ski de Gresse d'augmenter son attractivité l'hiver ?

- 4) Flyer en format A5 à distribuer largement
Les échanges permettent d'améliorer le texte qui se veut court et clair. Laurent se charge de la rédaction de la mouture définitive. Michel et Alex s'occupent de l'impression.

- 5) Argumentaire pour ou contre la neige de culture : Laurent va rassembler les arguments les plus connus pour nous préparer aux débats à venir.

6) Compétences respectives du conseil municipal et de l'Épic sur le dossier

Les membres du CA qui ont assisté aux travaux de la commission «remontées mécaniques» du jeudi 28 janvier ont appris avec une certaine inquiétude que le conseil départemental, dans sa récente commission «Plan neige» du 26 janvier 2021, avait décidé d'attendre le résultat du référendum organisé par la commune pour se prononcer sur l'attribution de la subvention. Ce report semble s'apparenter à une véritable occasion manquée car le projet de Gresse était le seul examiné ce jour-là et les crédits étaient disponibles.

Le CA charge les membres du bureau de consulter les statuts de l'Épic et le dossier de demande de subvention de toute urgence pour tenter de comprendre quelle structure est maître d'ouvrage, qui a délibéré pour demander les subventions et qui devrait les recevoir ?

Le CA note que dans sa réponse publiée dans le Dauphiné Libéré le 23 janvier, Monsieur le Maire affirme « la municipalité va investir plus de 200 000 euros dans les transformateurs électriques pour sécuriser l'enneigement de 1200 à 1480 mètres ». Qui va donc financer ? Le budget communal ou celui de l'Épic ?

Alain Rougale va également prendre contact avec des élus départementaux pour tenter de clarifier les choses.

Un projet de lettre à envoyer à Monsieur le Préfet est aussi à étudier.

7) Rencontres pendant les vacances de février

La mairie nous a précisé que les salles de la Maison du Grand Veymont seront réservées aux groupes de jeunes skieurs. Elles ne pourront donc pas nous être prêtées pendant les vacances de février-mars.

Le CA donne son accord pour que nous sollicitons l'autorisation d'utiliser la géode située à côté de la retenue collinaire. Nous pourrions ainsi donner rendez-vous aux résidents et visiteurs chaque mercredi de 15 h à 17 pour informer et échanger.

8) Rencontre avec Monsieur le Maire: Elle semble être envisagée dans la première quinzaine de février.

La séance est levée à 17 h 40.

Le 31 janvier 2021

Le secrétaire